

CONVENTION CADRE DE COOPERATION

ENTRE

L'UNIVERSITÉ D'ANTANANARIVO (Madagascar)

ET

LA FRIEDRICH-EBERT-STIFTUNG (Madagascar)

Entre :

L'UNIVERSITE D'ANTANANARIVO, sis au Campus Universitaire d'Ambohitsaina,
BP 566, 101 Antananarivo, Madagascar,
représenté par son Président, Monsieur RAVELOMANANA Mamy Raoul

ET

La FRIEDRICH-EBERT-STIFTUNG, sise à Antsahabe Antsakaviro, B.P. 3185,
Antananarivo 101, Madagascar,
représentée par son Représentant Résident, Monsieur Constantin GRUND

Les parties ont convenu ce qui suit :

ARTICLE 1^{er} – OBJECTIFS

Les partenaires conviennent de coopérer étroitement et de se consulter sur les questions d'intérêt mutuel afin d'atteindre leurs objectifs communs, qui sont notamment :

- le renforcement de capacités et l'empowerment des sortants de la FDSP,
- le renforcement de la complémentarité des interventions de la FES et de la FDSP.
- la promotion de débats d'idées sur des thématiques intéressant les acteurs du milieu universitaire.
- l'appropriation par les étudiants d'une certaine vision des grands problèmes de leur pays ainsi que des rôles et missions qui en découlent durant et/ou après leur passage à l'université.